

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE
Séance du 18 avril 2014

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la Délibération	15
Date de convocation	14/04/2014
Date d'affichage	22/04/2014

L'an deux mil quatorze, le dix huit avril, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaients présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, M. WATRIN F, Mme SERRE F. , M. LEPRINCE R., M. KNAJDER M., M. HENRY G, M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme GAND E., M. LEPAGE J-N., Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absente excusée : Mme Fabienne BAVOUX donnant pouvoir à Mme Evelyne GAND

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

2014-04-D11

FUCLEM : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Le maire informe le conseil municipal de la demande des communes de Behonne, Erize-Saint-Dizier, Géry, Les Hauts de Chée, Naives-Rosières, Raival, Resson, Salmagne, Seigneulles, Vavincourt, Loisey et Culey, d'adhérer à la FUCLEM (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse), et de l'avis favorable émis par le Comité Syndical de la FUCLEM le 24 février 2014.

Il rappelle que l'ensemble des communes et EPCI adhérents au syndicat mixte FUCLEM doivent formuler un avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à l'adhésion des communes précitées pour leur adhésion à la FUCLEM
- donne tout pouvoir au Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20140418-2014_04_D11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

Publication : 23/04/2014